

Réalisé par le CADCO à partir des données disponibles sur le Phytoweb

Vos remarques sont les bienvenues : 081/62.56.85

Consultable en ligne sur notre site : [www.cadcoasbl.be](http://www.cadcoasbl.be)

**Produits agréés pour le traitement des locaux de stockage vides :**  
pour produits d'origine végétale ; pour les semences ; pour céréales ; pour farine et son



mise à jour  
**14/01/2012**

Nom commercial	Date de fin d'utilisation	classe	numéro d'agrément	Formulation	composition	Insecticide	Acaricide	fongicide	désinfectant	nombre d'application par an
MENNO TER FORTE	-	B	8277/B	SL	312 g/l chlorure de diméthylidécylammonium	-	-	-	agréé	-
FUNGAFLOR FU	-	A	7588/B	FU	15 % imazalil	-	-	agréé	-	1
DEGESCH PLATES B	-	A	9012/B	GE	56 % phosphore de magnésium	agréé	agréé	-	-	-

**Réservés aux utilisateurs spécialement agréés des gazs**

PROFUME *	-	A	9431/B	GA	99,8 % difluorure de sulfuryle	agréé	-	-	-	2
-----------	---	---	--------	----	--------------------------------	-------	---	---	---	---

**Légende**

\* agréé uniquement pour les locaux de stockage vides pour céréales et locaux de stockage vides pour farine et son ;  
agréé en désinfectant = agréé contre champignons pathogènes et bactéries ;

**Produits agréés pour le traitement des céréales stockées**



mise à jour  
**14/01/2012**

Nom commercial	Date de fin d'utilisation	classe	numéro d'agrément	Formulation	composition	Insecticide	Acaricide
K-OBIOL ULV 6	-	A	9637/B	UL	6 g/l deltaméthrine 54 g/l piperonyl butoxyde	agréé	-
TALISMA UL	-	B	9834/B	UL	20 g/l cyperméthrine 57 g/l piperonyl butoxyde	agréé	agréé
DEGESCH PLATES B [1]	-	A	9012/B	GE	56 % phosphore de magnésium	agréé	agréé

**Réservés aux utilisateurs spécialement agréés des gazs**

QUICKPHOS Pellets [1]	-	A	9131/B	FT	57 % phosphore d'aluminium	agréé	agréé
QUICKPHOS Tablets [1]	-	A	9130/B	FW	57 % phosphore d'aluminium	agréé	agréé

**Légende**

[1] Période d'attente après la levée de l'interdiction d'accès à l'espace traité par l'utilisateur spécialement agréé : céréales sauf riz : 0 jour; riz : 14 jours ;  
(*nom commercial*) = agrément prolongés ou renouvelés en vue d'une liquidation des stocks ;

Lire attentivement l'étiquette du produit avant toute utilisation et en cas de doute consulter le site phytoweb, <http://www.phytoweb.fgov.be/>